

Quand MÊME !



AG 2015



Bulletin de liaison
de l'Association
Mémoire des Chantiers
de la Jeunesse Française

sommaire

Le mot du président.....	2
Communiqués.....	3 - 6
Articles et publications.....	6
Nos peines.....	7
Questions/Réponses.....	7- 8
Razzia au chantier 18.....	9-11
Une réalisation GT5 bis.....	11
Le coin de l'insigne.....	12
Comment on devient bâtisseur.....	13-18
Méditation.....	18-19
Le Groupement 37.....	19-20
Poudrière du Ripault.....	20
Assemblée Générale de AMCJF.....	21-25



DE VERDUZAN Regis

AMCJF est une association loi 1901.
Enregistrée à la sous-préfecture de Riom sous le
n° w 63400161 dont le siège administratif est :
179, rue Charles Gide - 34670 BAILLARGUES.
Adresse du Comité de Rédaction :
M. FLORAN - 34 rue de la Chapelle
Saint Don - 63200 RIOM
Mail : plenitude2009@hotmail.fr
Site internet : www.amcjf.com

édito

Chers Amis,

A l'heure où j'écris ces lignes,
la France, Notre France est en
deuil !

Des terroristes, des fous, ont cru
bon de vouloir nous effrayer ou
nous faire payer un quelconque
engagement militaire ; en tuant
des innocents, aveuglement, au
nom de leur religion ; de la bar-
barie seulement !

Je sais que cela ne peut que vous
rappeler des heures sombres , si
ce n'est dans la méthode, tout au

moins dans le résultat.

Ils ne gagneront pas ! comme vous, nous relè-
verons la tête et nous les vaincrons !

Je m'associe à la peine de toutes les familles
des victimes.

Plus agréablement, je savoure tous les jours
le souvenir de notre Assemblée Générale à
Annecy ; Merci à tous les Anciens (et leurs
épouses) « locaux » qui nous ont rejoints pour
cette fête ; ils ont aidé à cette réussite ; encore
que des bons souvenirs. Merci à Mr PRIORE
qui nous a commenté le voyage dimanche et à
Mme BABOUARD pour son Don pour le Musée.
Pour la première fois, ce numéro n'aura pas été
mis en forme par Alexia, notre secrétaire, à qui
nous souhaitons un rétablissement rapide ;
mais pour autant l'équipe (professionnelle) qui
a pris le relais (au pied levé) s'est efforcée de
faire aussi bien ; je les en remercie vivement.
Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes
de fin d'année, entourés de votre famille et de
vos amis

Amitiés « Chantiers »

Michel LEBOST
Président AMCJF

Notre site internet
www.amcjf.com

Remerciements

Nous remercions vivement notre amicaliste Alain **Rieunier**, fils de Daniel **Rieunier** du Groupement 8 (La Relève) dont le siège était au Chatelard (Savoie), pour ses dons du n° 4 (avril 1983) des Cahiers du Groupement 8 et d'un exemplaire de la maîtrise d'histoire contemporaine de William **Chancerelle** sur Les Chantiers de la Jeunesse : entre histoire et mémoire 1940-1944, travail de 172 pages présentée, en 2004, à l'Université Paris IV sous la direction du professeur **Luc**.

Merci également à Monsieur **Labussière**, de Blanzat (63), pour la remise de nombreuses photos relatives au Groupement 34 (Sully) de Mézières-en-Brenne et à nos amicalistes Roger **Le-mardelet** et Angelino **Moragues** qui ont fait don chacun d'une somme de 50 €.

Nos remerciements vont aussi à Philippe **Paccot**, ancien du Groupement 15 (Estérel), qui nous a donné beaucoup de photographies, des boutons CJF et une copie d'une autorisation de sortie signée par **Guy des Cars**, chef du

Chantier de Jeunesse n° 15
Groupe n° 15.
Le jeune Louis Paccot est autorisé à sortir
de 8 heures à 20 heures et se rendre à St Raphaël
le 8/9/40.
Le chef de groupe n° 15.
Guy des Cars

Autorisation signée par Guy des Cars

groupe 2 (appelé groupe Le Gratadis au tout début, puis groupe Lyautey). Notre ami **Paccot** est resté 4 ans aux Chantiers ; entré comme Jeune de France en 1940, il terminera Commissaire assistant en 1944.

Merci encore à Madame **Lalanne** et à notre amicaliste Jean **Moncelon** pour leurs dons de documents et photographies.

Un grand merci à Charles **Germain de Montauzan**, ancien du Groupement 22 de Messeix (63), qui nous a adressé son livre de souvenirs intitulé En 1942 nous avions 20 ans, en 2012 je me souviens ... paru chez Ann'Édition(s), 2012, réimprimé par Imprim'vert, 2014.

Courrier de M. Boddart, historien

« Les congés d'été ont retardé les mots de remerciements que je souhaitais vous adresser pour l'insertion dans le dernier bulletin de liaison de l'Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française (*Quand même!*) d'un article sur Les Chantiers de la Jeunesse et la Dordogne (1940-1944), de la Révolution nationale à la Production industrielle (IFIE-Editions Périgord).

Pour information, quelques lecteurs m'ont exprimé la difficulté pour commander le livre par l'intermédiaire de leur libraire. L'éditeur dispose désormais d'un site Internet

(www.perigordlivres.fr) qui permet de commander facilement en ligne (sans frais de port).

Lors de la présentation de ce livre, j'ai pu constater la méconnaissance des Chantiers dans un large public. Mais cela ne devrait pas vous étonner.

Cet ouvrage me donne l'occasion de nouveaux contacts et d'informations nouvelles. Par exemple, un livre d'inventaire et quelques documents du Groupement 28 viennent d'être découverts au château de Laxion (Dordogne).

A nouveau merci !

Informations Musée CJP

Accès handicapés

Le Musée des Chantiers de Jeunesse 21, rue du Commerce à Châtelguyon (63) a reçu, le 8 septembre dernier, la visite d'une inspectrice mandatée par la Mairie suite aux lois sur l'accessibilité des handicapés dans les établissements recevant du public. Celle-ci a effectué des mesures et pris de nombreuses photographies tant de l'extérieur que de l'intérieur. Affaire à suivre ...

Dernier délit à la mode !

Connaissez-vous le dernier délit à la mode ? Restez assis, il s'agit du vol de fusible.

Ouvrant le Musée le samedi 12 septembre après-midi, comme tous les samedis de la saison, qu'elle n'a pas été la surprise de notre conservateur, Christian **Pousse**, de constater qu'il n'y avait plus de lumière. Après avoir remis en fonction le disjoncteur qui avait « sauté », toujours pas de lumière.

Appel le 14 septembre aux électriciens de la Mairie, qui sont arrivés immédiatement, et le verdict est tombé : panne due au vol de l'un des deux gros fusibles qui se trouvent dans le coffret EDF en applique extérieure sur le mur, rue des Caves. Les scellés plombs EDF étaient brisés et le voleur a dû dévisser le boîtier protecteur, ce qui exclut une plaisanterie de gamin.

Les électriciens ont déclaré qu'ils connaissaient ce type de vol, cela étant arrivé aussi à l'éclairage public. Il en est également question sur Internet. Gageons que le voleur ne prendra pas l'habitude d'utiliser notre coffret électrique comme un distributeur !

Epilogue : Lors de la réparation par ERDF, une dizaine de jours plus tard, nous avons appris que dans notre cas il ne s'agissait pas, en fait, d'un vol mais d'une erreur de compteur de la part ... d'ERDF.

Ouf, affaire terminée.

Acquisition d'un fanion

Comme dans l'Armée où les fanions de régiment sont beaucoup plus prisés que ceux des compagnies, nous n'avons pas voulu laisser passer l'achat d'un emblème de groupement. Il s'est agi du fanion du Groupement 18 (**Chevalier d'Assas**), 43x50 cm en fine soie, brodée en cannetille or et franges or sur trois côtés, comportant notamment la devise « D'aucun le second ».

Il avait trouvé preneur lors des premières enchères **Souyris-Rolland**, au Cirque d'Hiver, pour une somme de près de 800 euros, toutes taxes comprises. L'acquéreur, qui est aussi un amicaliste, a consenti à le vendre pour le Musée à la grande satisfaction du président **Lebost** et du Bureau.



les locaux



fanion du GT18

Une production des Archives départementales 04

Les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence ont entrepris de collecter des fonds iconographiques auprès des particuliers à des fins de conservation en faveur de l'histoire et de la mémoire du département.

Fin 2013, est entré par don le fonds « Paul **Delobea** » constitué de photographies prises durant la Seconde Guerre mondiale, et singulièrement sur la Résistance et l'Occupation dans les Basses-Alpes. Juin 2015, il en est résulté un livre de 159 pages, intitulé ***Hoche et Hélène dans la Résistance – Basses-Alpes 1943-1945.***

En remerciement des informations communiquées par le Centre de Documentation de notre Musée, cet ouvrage luxueux, tiré à 800 exemplaires, nous a été of-

fert. Il contient près de 90 photographies d'excellente qualité du Groupement 46 (**Suffren**), situé tout d'abord au Cagnet-des-maures (Var) puis délocalisé, à partir de la fin du 1er trimestre 1943, à Poligny (Jura). Ce livre est maintenant en consultation au Musée.

Nous renouvelons nos remerciements aux Archives départementales 04.

Une figure de la Résistance

La revue *Châtel info* n° 33 (Automne 2015), bulletin municipal de la mairie de Châtel-Guyon, comporte un article consacré à

Mélanie **Berger-Volle**, 94 ans, résistante et fidèle curiste (35 cures « qui lui apportent un grand recon-

fort et lui permettent de ne pas prendre de médicaments »).

Autrichienne, Mélanie commença, dès l'âge de 15 ans, à militer contre l'oppression austro-fasciste et nazie à Vienne puis, alors qu'elle participait à l'impression d'un journal clandestin, elle dut fuir son pays, seule, sans sa famille, pour rejoindre la Belgique et la France.

Arrêtée à Clermont-Ferrand, elle parvint à sauter du train qui la conduisait au camp de Gurs, près d'Oloron-Sainte-Marie.

A Montauban, elle retrouva ses amis résistants et les aida à imprimer en langue allemande des tracts et journaux anti-nazis. De nouveau interpellée en 1942, elle fut condamnée à 15 ans de détention. In-

carcérée à Toulouse puis à Marseille, aux Baumettes, elle réussit à s'évader grâce à son réseau et s'installa ensuite à Lyon pour continuer la



Mélanie Berger-volle

résistance.

Après la guerre, elle rencontra son mari, Lucien **Volle**, grand résistant lui-aussi.

Châtel info précise que Lucien **Volle** (1922-2012), originaire du Puy-en-Velay, avait été affecté aux Chantiers de Jeunesse de Châtel-Guyon (Groupement 42) à l'âge de 20 ans puis avait rejoint le maquis où il

était connu sous le nom de « Capitaine Lulu ». Cette revue mentionne qu'il est l'auteur de La singulière épopée du groupe Lafayette, livre édité par IMP. Jeanne d'Arc, 1987. Pour ceux qui l'ignore-

raient, le groupe Lafayette a libéré la ville du Puy-en-Velay.

La Rédaction

Articles et publications Chantiers

La commande doit être adressée à :
M. Christian POUSSE
32, rue Paul Mabrut
63200 RIOM

accompagnée d'un chèque de son montant majoré éventuellement des frais de port, à l'ordre de A.M.C.J.F.

Pour toute commande inférieure à 10 €, ajoutez 2 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 10 €, ajoutez 3 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 25 € et inférieure à 45 €, ajoutez 6 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 45 €, le port est gratuit.

Cadeau : Une cravate Club gratuite pour tout achat atteignant 50 € (frais de port non compris).

	Prix adhérents AMCJF	Prix non adhérents
ARTICLES		
• Plaque de bronze CJF de table 56x65 mm	14,00 €	16,00€
• Médaille commémorative 1940-1990	15,00 €	17,00€
• Insigne épingle CJF 7x13mm	3,00 €	3,00 €
• Insigne type pin's émaillé CJF 14x2 3mm	2,00 €	2,00 €
• Cravate tergal rayée vert et blanc	2,00 €	5,00 €
• Statuette CJF, type santon, hauteur : 14cm	35,00 €	35,00 €
PUBLICATIONS		
• Histoire des Chantiers de Jeunesse racontée par des témoins (Colloque de Vincennes 1992)	18,00 €	20,00 €
• Carnet de la «Sabretache» n° spécial CJF	18,00 €	20,00 €
• Les Chantiers de Jeunesse mini-guide n°27	4,00 €	5,95 €
• Revue Quand même ! (AMCJF) n°s 1 à 11 (Compléter votre collection, sauf n° 3 qui est épuisé)	2,00 €	3,00 €
• Livre Le Groupement 22 des Chan- tiers de Jeunesse par Laurent Battut	27,00 €	27,00 €
• Batailles hors-série n° 5 sur les uni- formes et les équipements des Chantiers de Jeunesse (revue luxueuse parue en 2005, devenue une référence)	8,00 €	10,95 €

.Nous avons appris les deuils suivants :

Jacques **BARTHÉLÉMY**, vétéran des Groupements 20 (Turenne) et 27 (Mangin), membre de la Fédération Nationale des Combattants et de la Fédération des Engagés Volontaires, titulaire de la Croix du Combattant Volontaire et de la médaille de bronze de la Feval, décédé à Strasbourg le 26 septembre 2015 ;

Henri **FROUIN**, décédé le 5 mai 2014 ;

Marcel **LABUSSIÈRE**, ancien du Groupement 34 (Sully), groupe 1 (Lyautey), équipe 8, employé SNCF, 95 ans, décédé le 18 janvier 2015 à Chamalières (63) où il résidait ;

Maurice **LACAPERE**, de Casteljaloux (47), vétéran du Groupement 30 (Foch), décédé le 4 septembre 2014 ;

André **MÈCLE**, de Coursan (Aude), vétéran du Groupement 26 (Camp des Maréchaux), chroniqueur-pressé, ex-maire-adjoint de Narbonne, 93 ans; il y a plus de 4 ans il avait remis ses très intéressantes archives-Chantiers au président **Lebost** pour le Musée ; on lui doit également le monument de Narbonne-Plage en l'honneur des Chantiers de

la Marine ;

Odette **SAURET** née **LEVADOUX**, 91 ans, voisine immédiate du Musée CJF à Châtelguyon (63), décédée en janvier 2015 ; elle avait très bien connu à Châtelguyon le Général **de La Porte du Theil** à qui, pendant la guerre, elle remettait en main propre, chaque jour, les 3 journaux de Paris ;

Robert **TEISSIER**, vétéran des Groupements 23 (Malgré) et 34 (Sully), directeur commercial, président de l'ANACJF (Association des Anciens des Chantiers) de 1978 à 1981, Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, décédé le 23 juin 2015 dans sa 97^e année ; ses obsèques ont eu lieu le 27 juin à la Grande Motte. Durant sa présidence, notre ami Robert avait ouvert l'ANACJF à tous les Anciens des Chantiers et pas seulement aux cadres comme c'était auparavant;

Aux familles éplorées, l'**AMCJF** présente ses très sincères et amicales condoléances.

La Rédaction

1 Je connais La Boule comme journal du Groupement 39 de Montmarault (Allier) mais Wikipédia ne mentionne pas ce titre mais Le Passe-partout. Ne s'agit-il pas d'une erreur ?

(Question posée au musée par Jean M ... de Clermont-Ferrand)

Il ne s'agit pas d'une erreur. Notre amicaliste Christian **Cournol** nous a fait savoir que Le Passe-partout est effectivement le nom du premier journal du Groupement 39 (de Foucauld) ; il a eu la gentillesse de donner au musée une copie du n° 2 (décembre 1940) qui comporte 12 pages. Qu'il soit ici remercié.

Rappelons que le passe-partout est la grande scie des scieurs de long. Cette scie figure d'ailleurs sur la une au niveau du titre.

La Boule est l'appellation du second journal de ce Chantier. Son nom vient de la rivière Boule qui coule, sur près de 66 km, dans le Puy-de-Dôme et l'Allier avant de se jeter dans la Sioule, en amont de Saint-Pourçain.

2 Savons-nous exactement combien de Jeunes des Chantiers de Jeunesse, qui ont accompli leur service en 1943, sont partis au S.T.O. ?

Paul M ... Lyon (Rhône)

S'il faut en croire le très sérieux livre *Laval* de Fred **Kupferman**, éditions Baland, 1987, il en est parti 5200 fin mai 1943 puis 9554 entre le 1er juin et le 12 juillet 1943, ce qui donne un total de 14 754

Ce n'est pas l'objet de la question, mais précisons tout de même que les Jeunes qui eurent accompli leur stage (ainsi s'appelaient officiellement leur service) aux Chantiers de Jeunesse en 1940, 1941 et 1942 y partirent également, sauf exceptions (ouvriers travaillant dans les mines ...).

3 Dans mes lectures, je rencontre souvent l'appellation « baraque E.C.M.B. » ; que signifie ce sigle ?

Jacques R ... Foix (Ariège)

On dit baraque E.C.M.B. ou de type E.C.M.B. Ce sigle est l'abréviation d'Etablissement central de matériel de baraquements.

4 J'ai enfin réussi à me procurer un exemplaire du titre IV de l'Instruction sur l'organisation et l'administration des CJF ; il s'agit de la 2e partie, livre 2. Pouvez-vous me dire combien de volumes contient ce titre IV ?

Michel C... Courmangoux (Ain)

Je ne peux répondre avec

précision à votre question mais sachez qu'au musée CJF nous avons le livre 6, intitulé *Marchés*, de la 2e partie de ce titre IV. Il vous reste donc pas mal de livres à trouver ... et ce sont les plus rares !

Sachez, par ailleurs, qu'en date du 1er avril 1944, une mise à jour (Rectificatif n° 4.223 SA. 8) signée **Loubet**, Directeur général des Chantiers de Jeunesse, a été faite concernant ce livre 6. A cette date, les Chantiers de la Jeunesse étaient sous la dépendance du Ministère des travaux et de la solidarité nationale.

En outre, depuis le 1er mars 1944, après l'arrestation par les Allemands du Général de **La Porte du Theil** le 4 janvier précédent puis l'intérim de François de **Brinon**, le Commissariat général, sous le commandement d'Achille **Loubet**, industriel de Saint-Girons (Ariège), a pris le nom de Direction générale. Le Commissaire

général s'est appelé Directeur général.

5 Je suis professeur d'histoire et dois faire une conférence prochainement devant un public divers sur un résistant (Gourdet) issu des Chantiers de Jeunesse (Groupements 39 et 204 puis Détachement des Landes et Bataillon Guyenne). Quid de ces Groupements numérotés 201 et suivants en 1944 ?
Eddy O ... Nohanent (63)

Ces Groupements 201 et suivants, comme vous dites, ont été créés le 15 février 1944 pour les Jeunes entrant aux Chantiers cette année-là. Le 204 était à Montmarault (Allier) dans les locaux du 39.

Ces « Chantiers 200 » ne travaillaient plus de façon traditionnelle (forestage, charbon de bois, agriculture, vendanges ...) mais étaient à la disposition de la Production industrielle.



Razzia au chantier 18

Cet article est extrait du livre *Le temps des Partisans du colonel Georges* (Robert Noireau), éditions Flammarion, 1978.

Robert Noireau (1912-1999), Compagnon de la Libération, n'est pas un ancien des Chantiers de Jeunesse. Il commanda les maquis du Lot, fut nommé le 24 août 1944 chef FFI de la Sécurité Intérieure de Toulouse puis se battit contre les Allemands à la Pointe de Grave sous les ordres de **de Milleret**, ancien chef du Groupement 27.

Après la guerre, considéré par le Parti communiste comme un « électron libre », il fut exclu de celui-ci et son « histoire » n'est pas sans rappeler celles d'autres communistes comme **Tillon**, chef national des FTPF, **Guingouin** à Limoges et **Pastor** à Marseille.

La particularité de cette attaque contre le Groupement 18 (**Chevalier d'Assas**) est qu'elle est vue côté assaillants commandés par le colonel **Georges** lui-même.

Ce Chantier 18 qui venait du Vigan était installé à Maurs (Cantal) depuis quelques mois lors de cette razzia du 19 novembre 1943.

Nous avons ajouté un titre à cet extrait pour faciliter la lecture.

Reconnaissance des lieux

« Le hasard m'indiqua la piste de notre prochaine équipée. Le camp des chantiers de jeunesse de Maurs n'était pas loin [de la dernière action maquis, soit le déraillement d'un train à quelques kilomètres]. Deux jeunes « déserteurs » qui venaient de nous rejoindre nous avaient signalé le butin possible : il y avait là de quoi habiller tout le « maquis ». C'était sans doute suffisant pour me convaincre.

En quoi consistait ce camp ? Une centaine de jeunes gens y faisaient ce qu'on pourrait appeler un « service militaire non armé », sous l'autorité de l'armée d'armistice, apprenant la discipline, s'exerçant au sport et pratiquant un certain nombre de travaux d'utilité publique. Rien de bien méchant sans doute, et peut-être au contraire. Mais leur caractère officiel et la présence d'officiers que je jugeais pétainistes d'office suffirent à lever mes derniers scrupules, si j'en eus.

Malgré les renseignements fournis, je jugeai plus prudent et plus efficace d'effectuer d'abord une première reconnaissance. Accompagné de « **Michel le Russe** » et de **Patrice [Berméjo]** – un des premiers éléments du maquis qui venait de Decazeville –, je montai donc l'expédition et nous partîmes

dans une voiture à gazobois. Nous nous arrêtas à un kilomètre environ du camp, avant d'aller à pied observer les baraquements et faire le point. Tout alla très bien jusque-là. C'est alors, au moment du retour, que la camionnette refusa tout service. Il fallut abandonner la voiture et revenir à pied en direction de Maurs...

Deux camions à trouver

... Mais comment monter l'opération sans aucun moyen de transport ?

Je connaissais un certain M. **Vaurs**, directeur des mines de Cardaillac. C'était une petite entreprise qui exploitait le charbon à partir des maigres veines qui affleuraient à flanc de collines, avec les ouvriers du coin et les moyens du bord – quelques paniers d'osier et deux camions en parfait état. Seuls ces derniers nous intéressaient. Je lui expliquai l'affaire et il ne put faire autrement que de me comprendre. Il voulait bien prêter ses camions. Mais à la condition que nous acceptions ses chauffeurs. C'était un réaliste, un homme prudent ! ...



Toujours prêts !

Opérer de nuit ne nous gênait guère, au contraire. Mais que d'imprudences ! Il est vrai que beaucoup de monde était au courant de notre existence grâce au ravitaillement « clandestin » que **Vayssettes** collectait un peu partout et à l'affaire du train ... La gendarmerie, alors peu sûre, nous avait localisés. A cette époque, heureusement, les Allemands ne se souciaient guère de nous, car il s'était trouvé certainement une bonne âme pour nous dénoncer. Mais il est probable que personne ne savait à quel point nous étions démunis, particulièrement en ce qui concernait les armes ...

Préparation

L'expédition de ce soir vise justement à remédier, en partie, au problème de sous-équipement.

Le plan est bien établi.

Aucun problème de discipline. Je suis le chef reconnu, notre ancien chef n'ayant jamais reparu. Déjà, on m'appelle « Georges », sans que j'aie souvenance des raisons de ce choix. Qu'importe !

Opération commando

Les vieux laissés au camp [du maquis], avec mission de surveillance, une vingtaine de gars embarquent dans les camions, que je fais arrêter à distance respectable du camp [des Chantiers]. La petite troupe approche en silence. Nous

n'avons pratiquement pas d'arme. Seulement mon vieux 7,65 et deux ou trois fusils de chasse. On escalade la clôture sans bruit. Dans l'enceinte du camp, tout est calme

On dort. Il est 11 heures du soir environ.

Je lève la main et me précipite, accompagné de deux hommes, vers la baraque du chef. Un coup de pied fait sauter la porte. Pistolet sur le ventre, le militaire endormi ne sait comment réagir : - C'est le maquis ! Ne bougez pas !

Le commandant [le commissaire **Desvernois**, chef du Groupement] proteste. Nous lui confisquons son pistolet et je le laisse en garde à mes deux gars. Déjà les portes ont été ouvertes et les camions pénètrent à l'intérieur du camp, prenant sans hésiter la direction des magasins [deux dépôts et l'infirmerie]. On réveille les jeunes qui, ahuris, contemplent ce surprenant spectacle. - Venez avec nous. Nous sommes le maquis ... On a besoin de vous pour charger les camions.

Ils s'exécutent et donnent un coup de main au chargement. Une vingtaine d'entre eux ont déjà décidé de nous suivre

Bilan

Car tout fut bien aussi simple que ça. L'opération était déjà finie. Bilan : quelques centaines de col-

lections complètes : pantalons, vestes, bérets alpins, brodequins ... et une vingtaine de recrues inespérées.



Insigne du Gt 18

Nous avons repris le chemin du camp, le nôtre. Encore une de ces visions de ces temps-là qui me revient souvent : debout dans les camions, debout sur les marchepieds, quarante gars hilares fêtent leur retour en fanfare, traversant Bagnac en chantant leur joie sur les paroles de la seule chanson qu'ils connaissaient alors : « Allons au-devant de la vie ... »



*Mrs DUMOULIN et
MONCELON*

Une réalisation du GT5 bis

Il est rare d'avoir de la documentation sur le Groupement 5 bis de Vic-le-Comte (63) qui n'a duré que quelques mois, de 1940 à 1941.

*Voici un extrait d'un article paru dans L'Avenir du Plateau central du 21 octobre 1940. Merci à Monsieur **Sommevialle**, ami de notre Association, de nous l'avoir communiqué.*

« M. Jean **BOROTRA** inaugure le terrain de jeu et d'éducation physique de Vic-le-Comte édifié par les chantiers de la jeunesse

M. Jean **Borotra**, commissaire général à l'Education physique et aux Sports, a inauguré hier après-midi le terrain d'éducation physique et de jeux de Vic-le-Comte, dans le Puy-de-Dôme. Choisi dans un site magnifique, sur un plateau au sud de l'Allier, au pied d'une colline sur laquelle est juché le pittoresque village de Corent, le stade a pris sa physionomie des jours de fête et s'offre aux regards tout claquant d'oriflammes tricolores.

Il faut prévoir que le nombre des écoliers appelés à évoluer ensemble sur le terrain sera de 100 à 150 ; aussi la superficie du terrain est-elle de 16.150

mètres carrés. L'installation comporte un terrain d'entraînement avec deux plateaux, une piste de 200 mètres et une place de jeu permettant de pratiquer le volley-ball et le basket-ball. L'aménagement comporte d'autre part, une baraque-abri du type « génie », une grande salle de réunion, un vestiaire, une douche et, bientôt, lui sera adjointe une baignade sur les bords de l'Allier.

Les jeunes gens des chantiers de la jeunesse, logés sous la tente, ont édifié ce stade de leurs propres mains, et ils l'ont édifié de façon remarquable.

Par un temps splendide, le commissaire général [Jean Borotra] a été reçu à 15 h 30 par le **général de La Porte du Theil**,

chef des camps de jeunesse, le **commandant de La Porte du Theil**, chef du chantier de la jeunesse de Vic-le-Comte, le maire de la localité et de nombreuses personnalités. M. **Borotra** a passé en revue le détachement des jeunes travailleurs, puis, après la cérémonie des couleurs, hissées au centre du stade, il a assisté à diverses évolutions athlétiques et nautiques ...

Enfin, M. **Borotra**, s'adressant au maire de Vic-le-Comte, lui a dit :

Monsieur le maire, en vous remettant ce terrain, je vous demande de le considérer comme un instrument d'éducation générale ... »



DELANNOY Jacques

BORDES André



insigne tissu du GT29

Le journal bi-mensuel « L'élan » du Camp de jeunesse 29 (Bugeaud) indique dans son numéro 1 du 1er octobre 1940, sous la signature Le Chef, ce que signifient les cinq flammes de l'insigne du Groupement.

Nous vous faisons profiter de cet article-édito où nous avons pris la liberté de mettre en gras les significations :

« Vous avez tous admiré notre insigne tricolore, bleu du ciel, blanc de la neige, rouge du feu de camp.

Ah ! Ce foyer d'où surgissent 5 flammes ! Quel symbole pour les jeunes. N'êtes-vous pas à l'âge où l'on brûle de l'amour des belles choses et du désir des grandes entreprises ? Voilà pourquoi le feu brûle au cœur de votre

insigne, comme il doit brûler dans votre cœur. J'ai mis **5 flammes, chacune représente un amour.**

L'amour de la discipline d'abord, parce que la France a failli mourir de l'indiscipline, de la pagaille. Nos morts, nos prisonniers, notre territoire envahi sont la rançon de ce désordre. Aussi, d'abord serez-vous disciplinés et non par contrainte, mais parce que vous aimez ce qui est net, précis, ordonné, et la netteté, la précision, l'ordre ne sont possibles que par la discipline.

La deuxième flamme représente **l'amour de l'honneur**. Un jeune doit repousser la corruption, les fameuses combines, les compromissions, la lâcheté. Il doit être fier et propre. Il ne peut pas admettre que le devoir ne soit qu'un mot : pas de demi-mesure, pas de ce fameux « système D » qui consiste à se servir, à s'emparer par des moyens malhonnêtes, de matériel ou autres choses toujours au détriment de la Nation ; et finalement au détriment

même de celui qui pratiquait le « système D » (prochainement je vous expliquerai tout cela). Et vous serez honnêtes par amour de la Patrie.

J'ai mis au cœur même du foyer la flamme la plus haute, la plus chaude, **l'amour de la Patrie**, l'amour de la France, l'amour du plus beau pays du monde ; celui des idées généreuses, celui des preux chevaliers,

défenseurs des opprimés, des faibles, celui des inventions les plus nobles, celui de la droiture, le mot « franchise » ne vient-il pas de nos ancêtres les Francs ?

Au seul mot de « France » vos cœurs doivent se gonfler d'amour et de fierté : oui, nous aimons passionnément notre beau pays, notre France...

... Amour de la famille ! Quatrième flamme qui doit nous enthousiasmer par son feu clair !...

... Cinquième flamme, l'amour du travail... »



BORDES André et sa famille

Comment on devient bâtisseur

par Jean-Richard Le Cointe

Cet article est extrait du 1er volume de notre ami-caliste J.-R Le Cointe qui raconte, pour ses enfants et petits-enfants, sa vie de sa naissance à Albi le 13 novembre 1923 jusqu'à ses 30 ans (le 2e volume va de 30 à 60 ans et le 3e de 60 à 90 ans).

Après les Chantiers, il y a eu son entrée aux « Forces Motrices des aciéries d'Ugine » qui deviendront Electricité de France (EDF) en juin 1946.

Sa vie professionnelle a commencé avec la reconstruction de la France. Parmi ses maîtres, le grand constructeur du barrage de Bort-les-orgues sur la Dordogne. Ce seront, en fait, 43 ans au service de l'hydraulique, avec la construction de 14 « chutes », 14 grands barrages sur 3 continents.

En fin de carrière, J.R. Le Cointe a édifié, en 6 mois, en Midi-Pyrénées le barrage de Montbel sur la rivière l'Hers, aux confins des départements de l'Aude et de l'Ariège.

CHANTIERS DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Nous étions en 1942. Les Allemands, harcelés en Afrique, commençaient à envahir la zone libre. J'avais 19 ans et n'avais nullement l'intention de me

laisser piéger.

Mon père s'est alors entendu avec le chef du Service travaux des « Chantiers de la Jeunesse » du Groupement 12 de Vizille (Isère) pour me faire devancer l'appel et me mettre à l'abri des rafles allemandes.

(Les Chantiers) étaient la seule institution militaire « sans armes » autorisée par les Allemands.

C'était un mélange de scoutisme à grande échelle, avec encadrement d'officiers de carrière ayant participé à la « drôle de guerre » (1939-40) et de jeunes sortant des écoles et attendant la revanche.

Afin que tout soit discret, nous avons surtout travaillé pour les « Eaux et Forêts ». Tout ce qui correspondait à une Compagnie (militaire) vivait en forêt ou en bordure de forêt, loin des villes.

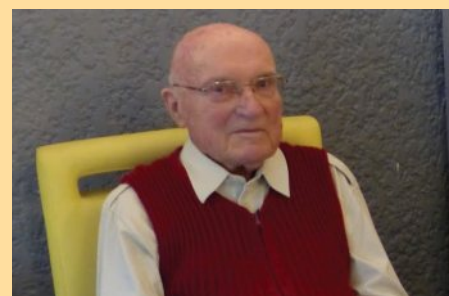
Cette discrétion nous a permis d'apprendre la discipline militaire, la vie au grand air, à exploiter la forêt et à construire d'autres routes forestières, dont celle de Boulac à Chamrousse.

J'ai acquis là une bonne santé et l'esprit d'équipe. Je les ai conservés lorsque, en mai 1945, après la Libération, j'ai été rappelé pour me retrouver en renfort à Briançon, affecté au 159e RIA (Régiment d'Infanterie Alpine). Notre destination était la ville de Turin (Ita-

lie) que j'ai vue détruite par les bombardements des troupes alliées.

Mon temps de service CJF (1942-1943)

Je suis donc rentré au Groupement 12, en indépendant. C'était avec le contingent de novembre 1942. J'ai été affecté au groupe 11 dont le chef **Zerlinger** avait pour devise « Qui s'y frotte s'y pique ». Il était lorrain et le chardon était son emblème. A partir de ce jour, j'ai fait partie de la baraque n° 2 comme simple « Jeune » (On ne disait pas soldat.), avec les boulangers, les maçons et les électriciens de ce groupe 11. Nous étions membres du groupe de direction au service électrique au Péage de Vizille. Tout partait de ce groupe pour alimenter les autres. Il y avait donc aussi la baraque des muletiers (en général de bons Savoyards) car les Chantiers avaient récupéré tout ce qui appartenait aux troupes de montagne. Seul le 6e BCA autorisé sur Grenoble.



LECOINTE Jean Richard

Stage de chef d'équipe

En janvier 1943, j'ai été envoyé au peloton de chef d'équipe (= caporal) au groupe 4, dans la Gorge, au-dessus de Séchilienne, à mi-chemin de Luitel. Pendant ce stage, j'ai appris en gymnastique la méthode **Hébert** et tout ce que nous devons savoir sur les coupes de bois et les rotations de celles-ci. J'ai appris aussi des chants pour les soirées et pour les défilés, sans oublier toutes les manœuvres qu'une recrue doit connaître à l'Armée, sauf le maniement du fusil interdit par la commission d'Armistice.

L'hiver, ce camp était une glacière, nos souliers de mauvaise qualité n'étaient pas étanches pour patauger dans la neige. J'avais souvent les pieds mouillés et j'ai attrapé des engelures qui m'ont fait gonfler les orteils, spécialement au pied gauche où j'ai gardé des séquelles au gros orteil pendant plusieurs années. Le camp 4 était commandé par le chef **Dupont** qui se préparait à entrer à l'Ecole Nationale d'Agriculture.

Pour nous apprendre l'esprit d'équipe, nous avons commencé par faire une course autour des lacs de Laffrey avec pour modeste objectif la recherche de quelques kilos de chocolat. C'est au cours de ce jeu de piste que je suis monté sur la statue de **Napoléon** (pas peu fier le Jeune!).

Il s'agit d'une statue d'un **Napoléon Bonaparte** à cheval qui célèbre son retour d'exil de l'Île d'Elbe par la fameuse « Route Napoléon ».

Le retour au camp et la remontée depuis Séchilienne furent épuisants. Pour conclure notre stage avant de nous remettre nos galons, le chef **Dupont** a imaginé comme épreuve une grande marche avec le sac sur le dos (Nous sommes en hiver.). Départ de Vizille pour Grenoble, dans le tram VFD (Voies ferrées du Dauphiné), puis à pied, direction La Chartreuse pour rejoindre les amis du Groupement 11 situé à Saint-Pierre.

La montée du Col de Porte par les sentiers fut bien éprouvante ! Je n'ai vu que les talons de mon prédécesseur. L'accueil et le repas à Saint-Pierre furent les bienvenus. Le soir, dans un chalet qui nous avait été réservé, il y avait un poêle qui s'est éteint dans la nuit. Au réveil, nos souliers étaient gelés et durs comme de la pierre. Heureusement, le poêle, bourré de bûches par le premier réveillé, ronflait et dégelait notre matériel. Petit déjeuner offert par le Groupement 11, lever des couleurs et départ pour un retour dans la vallée de l'Isère par le « Col du Coq » fermé à toute circulation et recouvert par au moins un mètre de neige. Le soleil était de la partie. Le départ

s'est fait dans l'allégresse, le chef **Dupont** en tête de notre colonne et nous derrière en file indienne, dans la neige.

Après une heure de marche, dans la trace, nous avons attaqué la montée du Col du Coq, signalé seulement par les pylônes électriques de la ligne à haute tension. A mesure que nous montions l'épaisseur de neige augmentait, la trace était difficile à faire. Pour nous encourager sous ce soleil brillant le chef **Dupont** est monté à mi-hauteur d'un pylône et a pris toute la colonne en photo. Ensuite, en nous relayant tous les quarts d'heure, nous avons fait la trace dans la neige, profonde jusqu'à mi-cuisse. Cela a duré plusieurs heures. Heureusement, après le passage du col et une pause casse-croûte, nous avons amorcé le retour dans la vallée de l'Isère. Là, nous avons trouvé une route sèche en corniche.

Merveilleux spectacle sur la vallée du Grésivaudan. Une fois dans la vallée, encore de la marche pour rejoindre Grenoble et notre tram pour Vizille et Séchilienne. Pour la remontée au camp, nous étions épuisés. Un bon repas nous attendait. C'était important à cette époque.

En fin de semaine, avant

le baptême de notre promotion, nous avons écouté l'homélie de notre aumônier. Le sujet était : « Si le blé ne meurt. » Vu les circonstances, nous avons choisi pour notre promotion le nom de « Dunkerque ». A ce moment-là, tout était encore rasé depuis la débâcle de l'armée en 1940 et l'évacuation du reste de nos troupes sur l'Angleterre. Nous avions la foi et pensions que Dunkerque renaîtrait un jour. Ce qui fut fait après la Libération.

Il y eut une belle cérémonie toute militaire au cours de laquelle j'ai reçu mes galons de chef d'équipe avant de retourner au Péage de Vizille retrouver ma baraque et mon travail.

Vie quotidienne au Groupement 12

Dans la vie du groupe, le matin pour le lever des couleurs on ne disait pas « Garde-à-vous ! » mais « Jeunes toujours » et nous répondions d'une seule voix « Prêts ! » C'était très efficace pour les mouvements d'ensemble.

Cela s'est retrouvé lors des réunions des Anciens, 60 ans plus tard !

Mon occupation principale : la construction d'un Central téléphonique standard, avec fiches, pour permettre au PC du Péage de Vizille de communiquer avec les 11 camps, dispersés de Séchillienne à Laffrey, ainsi

que sur les pentes de Belledonne, avec Luitel, Boulac et Chamrousse. D'où le nom de notre Groupement (= Régiment dans l'Armée), « Belledonne » avec pour devise « À force d'honneur », devise qui fut choisie par le chef **Saillet** (vieille famille française catholique). Comme le Général **de la Porte du Theil** il avait accepté de prendre en charge les jeunes français qu'il fallait cacher et préparer pour la revanche.

Ce standard téléphonique, j'ai eu à le faire marcher au moment du changement du contingent, car j'ai « remplié » pour ma sécurité. Je suis donc passé chef d'atelier (équivalent de caporal-chef). Côté électricité, j'ai appris à utiliser les

grappins (sortes de griffes attachées aux jambes qui accrochent le bois) pour monter sur les poteaux en bois du téléphone, spécialement sur la ligne principale qui nous reliait à Uriage où était située notre infirmerie-hôpital des Alberges pour continuer sur Boulac.

C'est dans cette infirmerie-hôpital où, comme dans l'Armée, j'ai reçu mes 3 piqûres TABDT. A la première, j'ai été très malade, après, plus rien.

Je ne sais pas pourquoi, cette ligne téléphonique était souvent en panne.

Aussi l'assistant de l'atelier (chef **Vannier**) me prenait sur sa moto et nous allions tester la ligne et faire les réparations.



Mr et Mme LECOINTE et DE VERDUZAN Régis

En janvier 1943, les Jeux d'Hiver entre groupements devaient avoir lieu à Chamrousse, d'où la nécessité d'amener le téléphone depuis le dernier camp de Boulac (chef **Mal-mazet**, un ancien Chasseur).

J'ai alors vécu quelques temps à Boulac, où les muletiers m'avaient amené des tourets de câbles de téléphone militaire d'1km de long. Ces bobines, avec quelques Jeunes, nous les avons placées sur des luges et à 3, nous les tirions le long de la route entre les arbres, et parfois dans la neige jusqu'à la ceinture ! Pour les raccords, l'isolation était faite avec des morceaux de chambre à

air de voiture, direction Chamrousse et Roche Bé-ranger. C'était tonique.

Au camp, nous étions bien traités et nous côtoyions les muletiers qui montaient le ravitaillement, vin compris comme dans l'Armée, un quart par homme et par jour. Le soir, il fallait, dans la baraque, près du poêle,



Insigne du GT12

faire sécher pantalons et chaussures. Tout a bien marché jusqu'à ce que les Allemands envahissent la

Zone libre.

Au Péage de Vizille, je voyais passer tous les chefs de chaque camp ainsi que ceux de l'Intendance. Celui qui m'a le plus impressionné était le chef **Stauss**, un Alsacien, blessé de la Grande Guerre (Il ne lui restait que des moignons de main.). Il montait son cheval « Tempête » (brun et chanfrein blanc) tous les jours dans le parc du château de Vizille. Et puis, il y avait aussi le chef **Bayard**, un grand Savoyard qui dirigeait le Service transport. Lui, il montait «Mississipi», un pur-sang arabe d'une grande finesse. Tous les chevaux et mulets venaient de l'Armée et appartenaient aux Domaines.



DELANNOY Jaques

LEBOST Michel

FOURNIER Raymond

Un autre épisode : lorsque l'armée allemande a envahi la Zone libre pour répondre au débarquement allié en Afrique du Nord. Au camp, ce fut le rassemblement général. Tout le monde en treillis, sans explication, puis dans les camions direction Grenoble et caserne de Bonne où était entreposé tout l'équipement des Chasseurs. Alors, avec discrétion, chargement dans les camions, chaussures « Trappeur » par paquets de six paires et sacs « Lafuma », puis retour dans nos camps pour la répartition du matériel dans les camps de montagne.

A partir de ce moment-là, la vie a changé pour tout le monde avec l'installation de la « Kommandantur » à Grenoble, suivie de patrouilles permanentes dans les rues de la ville. Les militaires de ces patrouilles étaient équipés de carabines 22 Long Rifle Mauser et accompagnés de chiens d'attaque « Doberman ». Que de mauvais souvenirs !

Heureusement, le chantier de papa démarrait et nous avions maintenant notre chalet à Séchilienne dans le parc du château qui appartenait aux Aciéries d'Ugine.

Mission dans les Landes

Au cours de l'été 1943, la forêt des Landes a brûlé. Les Chantiers ont été requis pour aller couper et récupérer les bois encore utilisables. Dans cette urgence, les $\frac{3}{4}$ du groupement ont été rassem-

blés pour former un train, hommes, bêtes et matériel à la gare de Jarrie-Vizille, direction Bordeaux.

(Dans des wagons couverts destinés à transporter « 40 hommes ou 8 chevaux » comme précisé par une étiquette peinte sur les portes d'accès ! Ce sont des wagons identiques qui furent utilisés par les nazis pour les déportations de juifs vers les camps d'extermination!)

J'ai alors quitté le service électrique pour être nommé chef d'atelier au groupe Transport afin d'accompagner mulets, chevaux et matériel. Une autre expérience commençait.

Ce train complet, très hétéroclite, est descendu jusqu'à Narbonne, puis il est remonté vers Toulouse et Bordeaux. Pendant le trajet, nous nous arrêtons souvent dans des petites gares pour laisser passer des trains normaux et faire boire les animaux. Nous nous sommes arrêtés avant Bordeaux, dans les Landes, à Labouheyre, en plein au milieu des pins. Avec le matériel hippomobile et les bêtes, j'ai atterri au village de Pissos. Tout le détachement du groupement était placé sous les ordres du chef **Velay**, un ancien des services secrets de l'Armée.

Toute la bande du littoral, avec les Landes, était en Zone occupée. Nous avons quand même hissé le drapeau français au milieu du camp ; les Allemands n'ont rien dit. Ils avaient accepté la formation des Chantiers

de la Jeunesse Française pourvu que l'on ne nous apprenne pas le maniement des armes. Nous étions considérés comme des « forestiers ».



Insigne du groupe 11 du groupement 12

Personnellement, j'étais logé en forêt, chez l'habitant, à 4 km du camp. Je rentrais le soir à pied en regardant le ciel pour suivre le tracé plus clair entre les arbres. Un jour, un mulet est même mort d'avoir ingurgité trop de sable en broutant l'herbe des Landes. Son sort malheureux nous a permis d'améliorer notre maigre ration ordinaire pendant plusieurs jours.



Mr et Mme Delannoy

Nous étions déjà en novembre 1943. C'était humide. C'est dans ces circonstances que le 13, j'ai « fêté mes 20 ans », seul, au café de Pissos, à midi, avec un verre de Cognac ! Mais je n'ai pas regretté ce passage dans les Landes car j'ai pu m'intéresser à l'hippologie et faire des promenades sur « Espagnol », un cheval blanc, et aussi sur « Princesse » qui venait de la Garde républicaine. On s'entendait bien, et avec elle, je sautais les ruisseaux. Lorsque j'ai su d'où elle venait, en cours de balade j'ai fredonné la musique de la Garde et là voilà partie au petit trot, les oreilles bien droites. Nous avions beaucoup d'allure. Parfois, nous croisions des cavaliers allemands. Nous nous saluions sans ralentir, tout simplement. Je remarquais que leurs chevaux étaient différents des nôtres, avec des encolures plus fortes.

ET puis, en décembre, les Jeunes qui avaient fait

leurs « 8 mois » pouvaient être libérables. Comme j'en étais déjà à 12 mois, j'ai demandé à être libéré. Ce fut fait avec des papiers bien en règle et pour consigne d'être en tenue pour pouvoir rentrer à Grenoble sans être arrêté par les Allemands.

Mon retour sur Grenoble s'est bien passé jusqu'à Valence où j'ai raté la correspondance car, depuis les Landes, les horaires étaient aléatoires et fonction des voies rétablies après les bombardements des alliés. Papa m'attendait en gare de Grenoble avec la camionnette Citroën gazobois du Chantier. Pendant que j'attendais ma correspondance à Valence, les Allemands ont été attaqués au centre ville, puis sur le cours Berriat, près de la gare.

Des otages ont été retenus pour être fusillés. Aussi, lorsque j'ai débarqué à la gare de Grenoble, papa, qui avait croisé les patrouilles

allemandes, m'a fait monter dans la voiture, il n'y a pas eu de pause et ce fut direction Séchillienne, dans cette ambiance de silence et de peur ...

Méditation

Notre amicaliste Raymond Fournier, ancien du Groupement 39 (Foucauld), nous a adressé un courrier faisant suite à l'article du commissaire Desvernois, Méditation journalière, paru dans Quand même ! n° 11. Nous vous faisons profiter de ses pensées.

« Tout cet article m'a particulièrement touché car ce qui a été écrit par l'auteur est le reflet exact de mes nombreuses interrogations.

Ces déclarations confirment le comportement que je me suis assigné au cours de ma carrière professionnelle en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

Le mot « méditation » impose une rigueur et une valeur constructive dans toutes les implications qui en découlent.

Souvent, il m'est arrivé, en fin de journée, de rester bloqué-assis dans le fauteuil de mon bureau ; seul, dans le calme, je devais m'imposer une ligne de conduite en prenant en compte les effets négatifs de la journée passée.



Infirmerie-hôpital

Cette profonde méditation m'obligeait à réfléchir longuement en prenant en compte la valeur des personnes de mon entourage et en les aidant à maîtriser l'objectif projeté.

Jacques **Desvernois** a écrit : « Il faut prendre de la hauteur. »

Je suis donc de son avis, mais il faut quand même rester distant dans l'analyse des effets négatifs en remettant en ligne les dérives inconditionnelles. C'est une imposition souvent difficile à réaliser mais le devoir du chef est impératif pour éviter une maladresse ; en effet, la méditation doit être maîtrisée, en restant toujours très éveillé pour mettre de l'ordre dans ses pensées.

Tout cet enseignement que j'ai reçu lors de mon stage à l'Ecole des chefs administratifs des Chantiers de Jeunesse de Châtelguyon a été très bénéfique tout au long de ma carrière, ayant toujours pratiqué l'efficacité dans l'action. »

L'histoire du Groupement 37 « Bayard » commence fin août 1940.

Une quarantaine d'aspirants et de jeunes gradés de l'Armée mis en congé d'armistice rejoignent alors Gap pour constituer les futurs cadres du Groupement de Jeunesse ou Camp de Jeunesse Bayard (On ne disait pas encore Chantiers de Jeunesse.) autour du chef Vallat dont le PC est installé au châ-

Le groupement 37

teau Rotschild.

Dans les semaines qui suivent, les premiers Jeunes de France (entre 2000 et 2500), venant notamment de Lyon, Toulouse et Nice, arrivent par convois.

Répartis dans les fermes de Charance, ils dressent des campements sommaires. Puis les baraquements Adrian sortent rapidement de terre afin de prendre la neige de vitesse. Répartis en 10 groupes de 200 à 250 hommes, les Jeunes édifient près de 70 baraques.

Une vingtaine d'entre eux érigent aussi une chapelle en bois, sous la responsabilité de Jean Rochette. La première messe y est célébrée pour la veillée de Noël : un ancien, M. Chauvin, s'est rappelé que le vin avait gelé dans le calice ! Précisons que le vin de messe est, sauf exception, du vin blanc à 11 degrés.

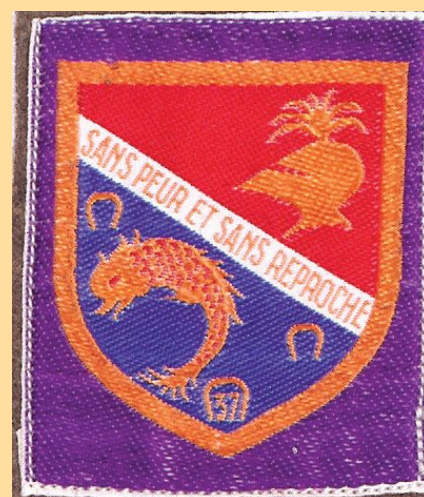
L'édifice, qui sera malheureusement incendié plus d'une décennie plus tard, avait été inauguré officiellement en janvier 1941 par l'évêque de Gap, le préfet et le général commandant la subdivision.

Durant cette année 1941, le commissaire Vallat sera remplacé par le commis-

saire Descomps.

Deux insignes tissu de groupement, très différents, déclinés en onze couleurs de groupe, seront créés, peut-être les doit-on à ces deux chefs, chacun voulant laisser sa marque ? Le second insigne, aux couleurs éclatantes, comporte en diagonale la devise « Sans peur et sans reproche ».

Ces deux insignes existent également en métal.



Le Groupement 37 sera dissous en 1942.

Sources : BNO n° 31 reprenant un article du Dauphiné libéré du 28 septembre 1993 ; BNO n° 39 citant Charles Petit du groupe 2 commandé par le chef Delamalle.

Le Groupement 37 sera dissous en 1942.

Sources : BNO n° 31 reprenant un article du Dauphiné libéré du 28 septembre 1993 ; BNO n° 39 citant Charles Petit du groupe 2 commandé par le chef Delamalle.

dent en a été remercié par les autorités civiles et militaires présentes.

A la suite, après un vin d'honneur offert par la Mairie, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table afin d'évoquer, d'entendre et d'enregistrer les souvenirs de ceux qui ont vécu cette tragédie.

Journée de recueillement le matin et de convivialité ensuite ;

à l'année prochaine !

Amitiés « Chantiers »

Michel **LEBOST**



Poudrière du ripault(37)

Cette année encore nous avons rendu hommage aux « petits verts », Jeunes CJF disparus lors de l'explosion de la poudrière du Ripault à Monts (37) le 10 Octobre 1943, jour de leur arrivée en ce lieu.

Notre Président et son épouse se sont rendus sur place, à l'invitation de Mr **Blouet**, Président de l'Amicale des Anciens Poudriers .

Notre drapeau y fut déployé, par respect, pour la Mémoire et notre prési-



Assemblée générale de AMCJF le 26/09/2015 à Cran-Gevier (75) près d'Annecy

Avant l'ouverture de l'assemblée générale, il est vérifié si le quorum est atteint.

La liste d'émargement (19) et les pouvoirs reçus (47) constituent un total de 66 adhérents prenant part aux votes par leur présence ou via leur mandataire, sur un total à ce jour de 183 adhérents AMCJF à jour de la cotisation.

Le seuil de 30% pour pouvoir nous constituer en Assemblée générale ordinaire est ainsi dépassé.

Un mot de bienvenue du Président puis une minute de silence en souvenir des Anciens disparus cette année marquent l'ouverture de la séance.

Le Président présente ensuite le bilan moral, le bilan financier relatifs à l'exercice passé (période du 1er septembre 2014 au 31 août 2015) et le budget prévisionnel pour l'exercice suivant (période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016).

Ces points soumis au vote ont été complétés, comme lors de chaque Assemblée générale AMCJF, par un point d'information sur le musée et un temps pour les questions ou communications diverses.

Bilan moral

Notre dernière Assemblée Générale à Mâcon s'est déroulée presque sans accroc. Le Président s'excuse pour un timing du wdi-

manche 7 septembre 2014 à Charcuble (71) pas tout à fait au point, et en particulier auprès de M. Lauprêtre, président de l'association des amis de la Chapelle de Charcuble. Nous rappelons que cette association s'occupe de l'entretien du seul monument construit par les chantiers de jeunesse encore entretenu à jour. M. **Lauprêtre** qui nous a attendu avec une belle exposition dont nous n'avons pas pu profiter par manque de temps.

Nous y serons le 1er mai 2016 pour fêter avec vous les 75 ans de la construction de cette chapelle. C'est un engagement de notre Président. N'hésitez pas à le lui rappeler si nécessaire !

Notre Président fait part de quelques soucis de santé de notre secrétaire Alexia qui ne peut être présente aujourd'hui. Nous rappelons qu'Alexia effectue la mise en page de la revue « Quand même » et s'occupe également du site internet AMCJF. Elle est toujours active, au ralenti certes, mais toujours là. La maladie ne lui fait pas de cadeau et nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement ; soigne-toi, Alexia, et reviens vite car tu nous manques beaucoup !

Notre Président nous fait également part de souci de santé l'ayant affecté durant les premiers mois de 2015. Nous avons à regretter la disparition de Robert (« Bob ») TEISSIER, second

Président de l'ANACJF à qui nous avons rendu hommage avec le drapeau, en présence de Régis De Verdizan, lui-même frappé par la disparition de son épouse récemment.

Notre Président rappelle le travail admirable de Christian Pousse, conservateur du Musée, dont le travail est détaillé ci-après.

Nous remercions aussi M. Fournier, ancien du groupement 39, pour son accueil à son domicile à Montmarault pour nous parler de ses souvenirs aux Chantiers.

En résumé, notre activité a été quelque peu réduite par rapport aux années précédentes en terme de représentation, mais l'année 2015-2016 devrait nous permettre de repartir sur un meilleur pied.

Nous nous sommes engagés à rencontrer quelques « Anciens ». Qu'ils ne s'impatientent pas, nous arrivons. Le temps est compté mais nous faisons tout pour recevoir votre Mémoire afin d'enrichir votre Musée.

Les adhérents approuvent le bilan moral. Zéro contre et zéro abstention.



COCARD Roland:
Jeunesse et Montagne

Bilan financier

Le compte d'exploitation de l'exercice, période du 1er septembre 2014 au 31 août 2015 est le suivant.

Recettes :

Cotisations (183 dont 7 adhérents à vie)	4475,80 €
Dons	76,00 €
Entrées payantes et achats réalisés au musée	934,70 €
Total recettes	5486,50 €

Dépenses :

Imprimerie	1896,0 €
Affranchissements	1190,65 €
Papeterie	353,75 €
Assurance	882,51 €
Divers dont fleurs	280 €
Frais d'Assemblée Générale du 6 septembre 2014 (non couverts par les contributions des participants)	936,65 €
Achats pour le musée	3 298, 79 €
Total dépenses	9 957,72€

Résultat net d'exploitation : - 4 471,22 euros.

Cet exercice est donc marqué par un déficit exceptionnel. Il est notamment lié au fait que nous n'avons eu aucun don et (à supprimer) que nous avons profité de l'opportunité d'achats (dernière vente des objets Souyris-Rolland) pour le musée. Cette opportunité d'achat ne pouvait être prévue lors de la réalisation du budget en préalable à l'exercice.



ça ne coupe pas l'appétit !

Les adhérents présents à l'assemblée sont sensibilisés sur le fait que les dépenses récurrentes sont en majeure partie liées à la fréquence semestrielle de diffusion sous format papier de la revue « Quand même ». Les adhérents présents à notre réunion expriment toutefois leur attachement à cette revue et au maintien de la fréquence de diffusion actuelle.

Les adhérents approuvent le bilan financier. Zéro contre et zéro abstention.

Budget prévisionnel pour l'exercice suivant

Recettes :

Cotisations	2 300 €
Entrées payantes et achats réalisés au musée	700 €
Total recettes	3 000 €

Dépenses :

Imprimerie	1 200 €
Affranchissements	800 €
Assurance	370 €
Papeterie	500 €
Frais de représentation	1 130 €
Total dépenses prévisionnelles	4 000 €

Soit un solde négatif de 1000 euros.

Ces prévisions sont établies en fonction d'une perte prévisible d'adhérents. Nous serons en négatif, mais c'est en partie imparable. Nous serons contraints de puiser dans les réserves.

L'approbation du budget prévisionnel ci-dessus est soumise au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité (zéro contre, zéro abstention).

Elections du Président et de la liste des autres membres du Bureau ; affectations des membres du Bureau nouvellement élus aux postes restant à pourvoir.

En application des Statuts, il est procédé à l'élection des membres du Bureau, laquelle a lieu tous les trois ans.

Il est d'abord procédé à l'élection du Président. Une seule candidature a été présentée, celle de **Michel Lebost** qui se représente au même poste. Le vote a lieu à main levée. **Michel Lebost** est élu au poste de Président pour un mandat de trois ans, à l'unanimité (zéro abstention, zéro « Contre »).

Il est dans un deuxième temps procédé à l'élection de la liste des autres membres du Bureau. Les postes restant à pourvoir sont au nombre de six :

le Président Honoraire, le Vice-Président, le Trésorier, le Secrétaire, le Secrétaire chargé de la Mémoire, le Conservateur.

Les candidats qui ont fait part de leur candidature en préalable à l'Assemblée Générale sont : **Laurent Battut** (Vice-Président sortant), **Guy Floran** (Secrétaire sortant), **Alexia Floran**, **Christian Pousse** (Conservateur sortant), **Jean-Luc Havard** (Secrétaire chargé de la Mémoire sortant). Ils ont également désigné **M. Honoré Lemaire** pour les accompagner au poste de Président Honoraire.

Le vote à main levée des membres de l'assemblée est demandé pour approbation. Les membres présents approuvent à l'unanimité l'accession de chacun des candidats ci-dessus au titre de membres du Bureau de l'AMCJF. (Zéro abstention, zéro « contre »).

L'affectation des postes à pourvoir est alors réalisée en séance par les membres du Bureau nouvellement élus :

Prend le poste de Président-Honoraire : **M. Honoré Lemaire** (Président Honoraire sortant),

Prend le poste de Vice-Président : **Laurent Battut** (Vice-Président sortant),

Prend le poste de Secrétaire : **Alexia Floran**,

Prend le poste de Trésorier : **Guy Floran** (Secrétaire sortant),

Prend le poste de Secrétaire Chargé de la Mémoire : **Jean-Luc Havard** (Secrétaire chargé de la Mémoire sortant),

Prend le poste de Conservateur : **Christian Pousse** (Conservateur sortant),

Le bureau indique qu'il fera appel à la collaboration de **M. Bernard Gaud** dans ses tâches, notamment pour les activités « de Mémoire ».

Au nom de tous les membres nouvellement élus, le Président Michel **Lebost** remercie les adhérents ayant pris part aux votes pour leur confiance.

Point sur le musée en cours d'année (pour information)

Depuis le 1er janvier, nous avons eu 101 visiteurs dont 51 payants (deux euros l'entrée). Nous avons donc eu plus de visiteurs que l'an passé (93 pour toute l'année 2014).

Côté recettes, nous avons eu 528,15 euros depuis le 1er janvier, dont 67,60 de dons. Les recettes sont assurées par des ventes de livres, notamment les anciens numéros de « Quand Même ! » qui ont l'avantage de faire connaître notre association, le mini-guide sur l'histoire des Chantiers de jeunesse et le Hors Série « Bataille » sur les uniformes et équipements des jeunes et chefs des Chantiers. Pour ces deux ouvrages, nous rappelons que nous avons acheté le stock de l'éditeur (« Histoire et Collection ») et avons donc désormais l'exclusivité de leur vente.

Nous avons assisté à une vente aux enchères à Caen fin 2014 où a été présentée la dernière partie des objets rassemblés par M. **André Souyris-Rolland**. Pour mémoire, la première partie de la collection Souyris-Rolland avait été dispersée lors d'une vente publique en juillet 2012 à Paris. Nous avons fait acquisition lors de cette vente 2014 d'une partie des archives proposées et d'une marinière des Chantiers de la Marine.

En 2014 nous avons eu beaucoup de collectionneurs en visite au musée. Mais cette année, nous avons eu en majorité des chercheurs. Notamment M. **Moncelon**, présent à notre réunion, qui prépare deux ouvrages : d'une part la biographie du général **de la Porte du Theil** et d'autre part l'histoire du groupement 39 de Montmarault.

Un de nos visiteurs a également fait un film de sa visite au musée de Châtelguyon. Ce film est sur internet. Une autre personne a envoyé un DVD. Il s'agit de «Le choix du destin, du Bourbonnais à l'Alsace ». Le film dure une heure et quart. Y sont notamment reconstitués les combats du maquis et des armées de Libération. Il est possible de contacter ce monsieur sur son adresse mail personnelle : bonnetpier@free.fr Seuls deux anciens sont venus au musée en 2015. Leurs enfants viennent plus nombreux qu'eux mêmes maintenant. Pour la première fois, un ancien des Compagnons de France est venu visiter le musée.

Un tag (amoureux) fut à déplorer sur un volet au rez-de-chaussée du musée. Nous avons réussi à l'effacer grâce à un solvant très efficace.

Nous avons eu une coupure d'électricité venant d'une erreur d'ERDF mais l'incident est clos.

Une discussion est ouverte en séance avec les membres de l'assemblée pour débattre des derniers événements « administratifs » relatifs au musée qui se sont déroulés juste quelques jours avant notre assemblée générale.

Nous rappelons que nous sommes actuellement occupants à titre gratuit du local hébergeant le musée par la commune de Châtelguyon qui ne nous fait payer aucun loyer ni charge. Seule l'assurance en responsabilité civile est à régler par l'AMCJF au titre de son occupation des lieux.

Une « inspectrice » envoyée par la mairie est venue visiter le bâtiment hébergeant le musée courant septembre 2015, pour réaliser un état des lieux. Une réglementation (loi de 2005) vise en effet à faciliter l'accès des handicapés au sein des établissements ouverts au public. Sont concernés les handicapés moteurs, intellectuels, audi-

tifs et visuels. En particulier, une loi du 5 août 2015, complétant celle de 2005, précise que chaque personne privée ou morale recevant du public dans un établissement doit rédiger un « agenda d'accessibilité programmé » et le remettre au plus tard le 27 septembre 2015 aux autorités concernées. En ce qui nous concerne, c'est la mairie qui procède à la remise de cet agenda pour les bâtiments dont elle est propriétaire. D'une certaine manière afin d'éviter toute mauvaise interprétation que nous pourrions faire au sujet d'un « établissement recevant du public », M. **Coquard**, présent à notre réunion au titre de l'association Jeunesse & Montagne, nous en précise la définition légale :

Article R123-2 du Code de la Construction et de l'Habitation : constituent des établissements recevant du public tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation payantes ou non. Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel.

Les adhérents présents à la réunion indiquent qu'il serait regrettable de quitter Châtelguyon, d'autant qu'on ne connaît actuellement pas la position de la mairie vis-à-vis d'autres solutions éventuelles d'hébergement dans la ville. Et nous ne sommes probablement pas la seule association de la ville concernée par cette réglementation.

Un adhérent émet l'idée de demander quelles seraient les conditions d'accueil aux grands hôtels de Châtelguyon, notamment le Splendid. Cette solution présente néanmoins le risque, si elle devait s'avérer fructueuse, de nous installer dans une situation précaire. Notre maintien dans les lieux serait en permanence suspendu au bon gré du propriétaire ou du gérant de l'hôtel. Cette solution paraît peu envisageable.

Il est décidé que le bureau se rapproche de la mairie sous brève échéance afin de connaître, d'une part son analyse quant aux possibilités de mise en conformité du bâtiment actuel avec la réglementation relative à l'accès des handicapés, et d'autre part les opportunités éventuelles d'installation du musée dans un autre bâtiment de la commune. Nous privilégierions la deuxième option bien entendu.

Questions et sujets divers

M. **Coquard** représente l'Association Jeunesse & Montagne à notre Assemblée Générale. Il est en particulier l'un des principaux contributeurs de la revue de cette association et maintient également son site internet. En réponse à notre invitation en séance, il nous présente un historique de l'Association Jeunesse & Montagne de 1940 à 1944.

M. **Fournier** profite de l'opportunité de la présence de M. **Coquard** pour l'informer de ses recherches sur un ancien de Jeunesse & Montagne, Guy **Bravard**, qui a participé aux bombardements des usines Michelin à Clermont-Ferrand et Dunlop à Montluçon.

M. **Coquard** nous rappelle que les archives de l'Association Jeunesse & Montagne de la période 1940-1944 ont été perdues à 95% et qu'il lui sera difficile de trouver des informations utiles.

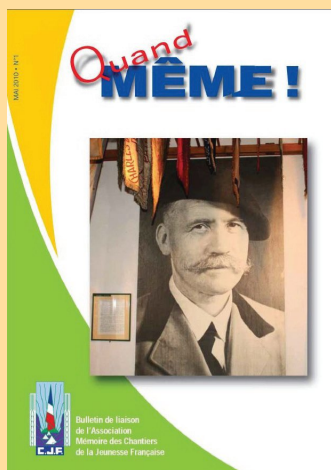
Dans le cadre de ses recherches en cours sur ce groupement, Jean-Luc **Havard** rappelle le souvenir de plusieurs anciens du groupement 34 (Mézières-en-Brenne) morts pour la France : Philippe des **Roches de Chassay** et Joseph **Fradet**, morts en déportation, Roger **Staub** et André **Vergne**, membres respectivement du **Maquis d'Epernon** et du **Maquis de Sainte Gemme**, morts au Combat.

Historique du "Quand Même !"

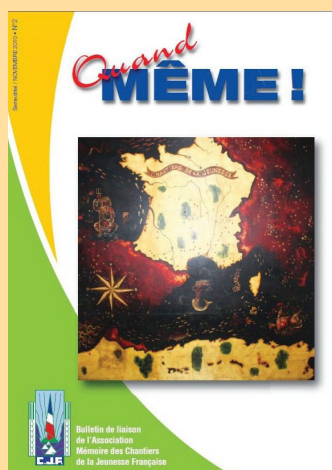
Tous les 6 mois l'AMCJ publie un bulletin de liaison (Envoyé à tous les adhérents), pour une cotisation annuelle de 20 euros.

Celui-ci renferme des témoignages, des histoires des « chantiers » vécues et racontées par les anciens.

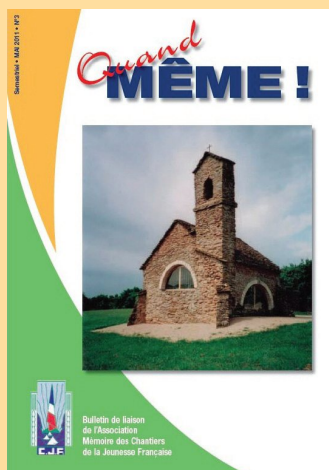
Déjà paru



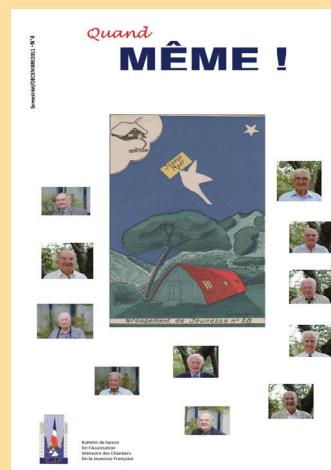
n°1



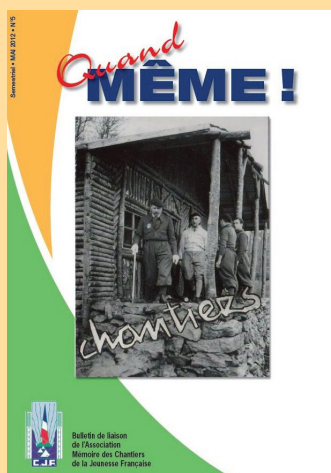
n°2



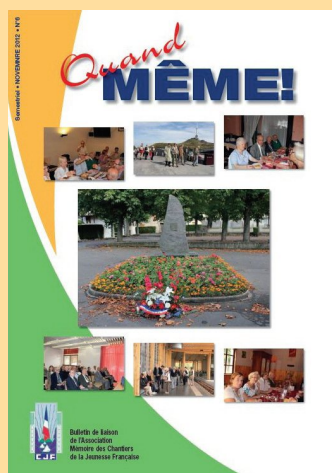
n°3(épuisé)



n°4



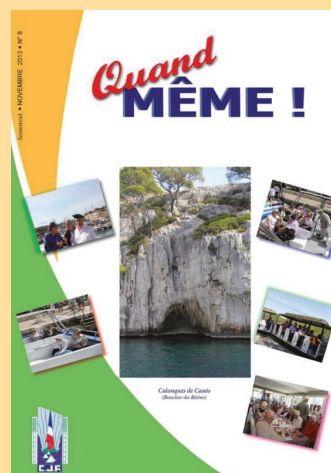
n°5



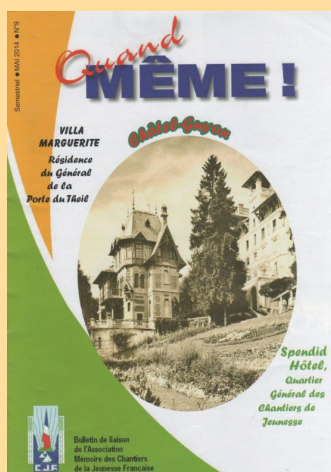
n°6



n°7



n°8



n°9



n°10



n°11



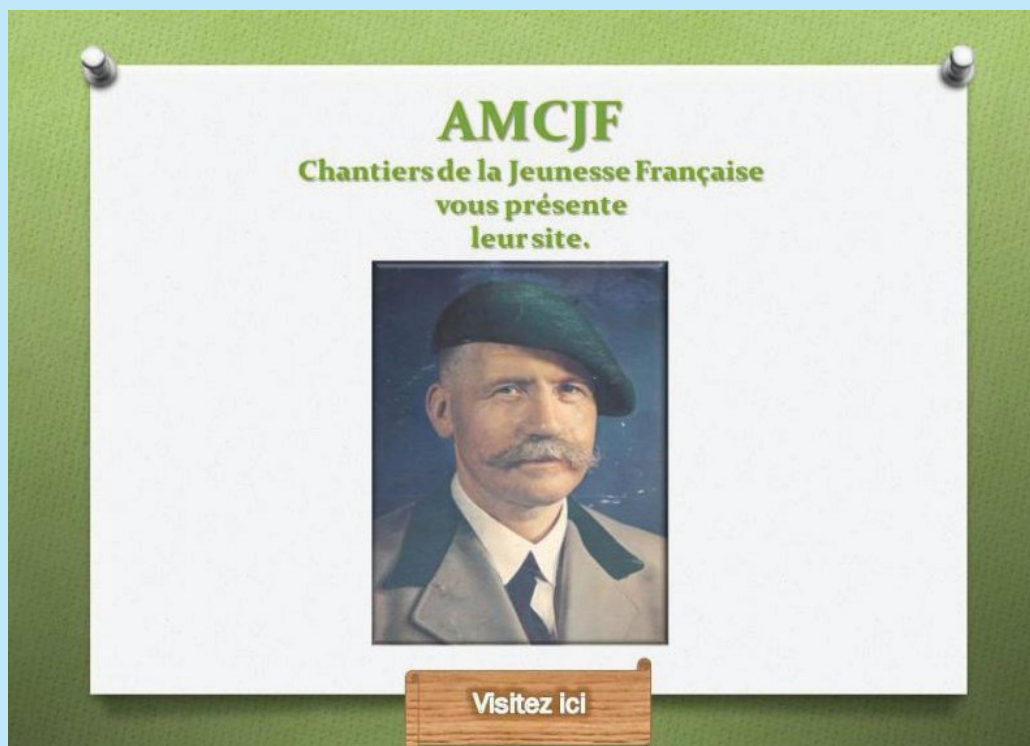
n°12

Notre site internet

Pour accéder à notre site aller sur www.amcjf.com

Vous avez aussi la possibilité d'aller sur notre site internet et de pouvoir consulter divers rubriques qui sont mises à jour régulièrement.

Possibilité de nous envoyer vos questions et d'adhérer en ligne.



Page d'accueil du site



*Chantiers de jeunesse Gt 44
Courpière 63 Groupe n°3*

**Chatelguyon: Médaille militaire remise par le Général de la
Porte du Theil à J. Da Silva, employé civil du Gt 42.**

